

COMMUNE DE FLEURIE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

N°26-06

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 11 Quorum : oui

L'an deux mil vingt six, le vingt sept janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 21 janvier 2026

Présents : Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicole CHARNAY, Patrice MAITRE, PERRIER Edith, Maxime MANISSIER, Anaïs PASSOT, Jessie PONSINET, Romain DELAY, Nathalie CHALANDE

Absents excusés : Jacques VACHER MATERNO, Audrey YVES, Laurent GOUILLON, Hervé BARRAUD

Secrétaire de séance : Mme VERNIAU Evelyne

OBJET : FLEURIE EN GLACE - Participation des associations.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'organisation durant le mois de décembre 2025 de l'évènement FLEURIE EN GLACE, avec les animations des marchés de Noël et de la patinoire. Il rappelle que l'ensemble des installations (patinoires, matériel divers, sono, électricité...) sont prises en charge par la commune.

Afin de permettre à certaines associations communales de participer à l'animation du village tout en réalisant des recettes, il leur est proposé de tenir à tour de rôle un stand de vente des tickets de patinoire. Chaque ticket est donc vendu 5 euros par l'association et il est proposé de répartir les recettes entre la commune à hauteur de 3€ par ticket et l'association à hauteur de 2€ par ticket.

Ainsi, en fonction du nombre de ticket vendus, la commune demande à l'association le reversement de sa part à hauteur de 60% des recettes.

Les centres de loisirs bénéficient du « tarif groupe » correspondant à 4 euros le ticket (la Commune et l'association percevront chacune 2€)

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE la répartition suivante des participations demandées aux différentes associations ayant assuré la gestion des installations de l'évènement FLEURIE EN GLACE :

Associations	Nbre de billets vendus	Recette totale €	Reversement à la commune	Part financière à l'association
APEL	621	3 105	1 863	1 242
APEL (tarif groupe)	50	200	100	100
GPE	199	995	597	398
Sou des écoles	396	1 980	1 188	792
Comité des fêtes	1 826	9 130	5 478	4 565
Club de basket	1 087	5 435	3 261	2 174
Total	4 179	20 845	12 487	9 271

CHARGE la secrétaire d'émettre le titre correspondant à l'encontre de chaque association.

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

